



Ville de Port-Cartier
Cabinet de la mairie

Le 7 juillet 2022

ENVOI PAR COURRIEL

Monsieur Benoît Charrette
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Résolutions – Projet de stabilisation de la Plage Rochelois

Monsieur Le Ministre,

Nous vous acheminons les résolutions concernant l'abandon du projet de stabilisation de la plage Rochelois telles que mentionnées dans notre correspondance du 22 juin dernier.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur Le Ministre, nos sentiments les meilleurs.

Alain Thibault
Maire

AT/bp

p.j. Résolutions

c.c. Conseil municipal
Madame Andrée Bouffard, directrice générale VPC
Madame Ariane Camiré, greffière VPC
Madame Isabelle Nault, directrice de l'évaluation environnementale et des projets hydrauliques BAPE
Monsieur René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et communications BAPE

40, avenue Parent Port-Cartier (Québec) G5B 2G5 – Tél. : 418-766-6633
Courriel : mairie@villeport-cartier.com
www.villeport-cartier.com

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 5 juillet 2022, débutée à 17 h 03, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M. le maire Alain THIBAULT

MM. les conseillers Daniel CAMIRÉ
Gilles FOURNIER
Mario GAUMONT
Raynald DUGUAY

formant quorum sous la présidence de M. le maire Alain THIBAULT.

SONT ABSENTS

M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ
M. le conseiller Roger VIGNOLA

SONT AUSSI PRÉSENTES

M^{me} la directrice générale Andrée BOUFFARD
M^{me} la greffière M^{me} Ariane CAMIRÉ

CITOYEN: 0

JOURNALISTE: 0

[...]

2022-07-228

DÉCISION - PROCÉDURES EN COURS DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE) - PROJET DE STABILISATION DU SECTEUR DE LA PLAGE ROCHELOIS

CONSIDÉRANT l'abandon du concept de recharge par matériaux granulaires dans le cadre du projet de stabilisation du secteur de la plage Rochelois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT, appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

D'arrêter les procédures du BAPE en cours;

DE transmettre une copie de la présente résolution au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

MM. les conseillers Daniel CAMIRÉ et Gilles FOURNIER enregistrent leurs dissidences.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
le maire ayant exercé son droit de vote.

[...]



(s) M^{me} Ariane CAMIRÉ
Greffière

(s) Alain THIBAULT
Maire

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, À PORT-CARTIER, ce 6^e jour du mois de juillet 2022.



M^{me} Ariane CAMIRÉ
Greffière

AC/rlb

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 5 juillet 2022, débutée à 17 h 03, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M. le maire Alain THIBAULT

MM. les conseillers Daniel CAMIRÉ
Gilles FOURNIER
Mario GAUMONT
Raynald DUGUAY

formant quorum sous la présidence de M. le maire Alain THIBAULT.

SONT ABSENTS

M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ
M. le conseiller Roger VIGNOLA

SONT AUSSI PRÉSENTES

M^{me} la directrice générale Andrée BOUFFARD
M^{me} la greffière M^{me} Ariane CAMIRÉ

CITOYEN: 0

[...]

JOURNALISTE: 0

2022-07-227

ABANDON DU CONCEPT DE RECHARGE PAR MATÉRIAUX GRANULAIRES – PROJET DE STABILISATION DU SECTEUR DE LA PLAGE ROCHELOIS

CONSIDÉRANT que le concept de recharge par matériaux granulaires recommandé pour la protection de la plage Rochelois ne convient pas au conseil, ne jouit pas de l'acceptabilité sociale et qu'il y a lieu de trouver une autre solution permettant de conserver l'intégrité de la plage, tout en assurant la protection des infrastructures;

CONSIDÉRANT que le conseil est conscient des enjeux entourant ce dossier et des risques pour la sécurité des biens et des personnes qui ont été identifiés comme étant vulnérables face à la problématique d'érosion du secteur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

D'abandonner le concept de recharge par matériaux granulaires dans le cadre du projet de stabilisation du secteur de la plage Rochelois.

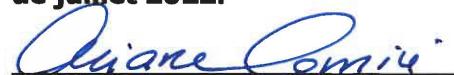
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

[...]

(s) M^{me} Ariane CAMIRÉ
Greffière

(s) Alain THIBAULT
Maire

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, À PORT-CARTIER, ce 6^e jour du mois de juillet 2022.


M^{me} Ariane CAMIRÉ
Greffière

AC/rlb